

<https://enseignants.se-uns.org/Campagne-laicite-le-ministere-met-en-vitrine-ce-qu-il-n-a-pas-en-magasin>



enseignants de l'Unsa



Campagne laïcité : le ministère met en vitrine ce qu'il n'a pas en magasin

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : lundi 30 août 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le ministre a présenté une campagne de promotion de la laïcité qui n'a fait l'objet d'aucun travail partagé avec les représentants des personnels. Pour le SE-Unsa, même s'il est justifié de promouvoir les apports positifs du principe de laïcité, les messages véhiculés laissent perplexes. En ayant recours à des préjugés et en entretenant des idées fausses sur la laïcité, cette campagne amène plus de contresens que de clarté.

Cette série de huit affiches « C'est ça la laïcité », comporte des affirmations telles que « Permettre à Sacha et Neïssa d'être dans le même bain, c'est ça la laïcité », ou encore « Permettre à Milhan et Aliyah de rire des mêmes histoires, c'est ça la laïcité ». Ainsi, le fait de débiter les slogans par le verbe permettre montre bien le souhait de contrecarrer une idée ancrée chez beaucoup de jeunes, qui associent laïcité et interdictions. Toutefois, la plupart des slogans mettent en avant la tolérance, le « vivre-ensemble » qui auraient d'ailleurs pu être déployés dans beaucoup de pays ne se déclarant pas laïques.

Plus gênant encore, les sous-entendus qui tendent à associer la religion supposée des enfants et adolescents à leur prénom, et qui aboutissent à la présentation de situations interconfessionnelles conviviales. Enfin, cette campagne veut renvoyer une image de l'École où existerait réellement la mixité sociale, alors que ce sujet est le talon d'Achille de ce ministère, car rien n'a été fait ni imaginé pour contrer les ségrégations sociales et scolaires qui minent notre système éducatif. Ici, le ministère met en vitrine ce qu'il n'a pas en magasin.

Alors que nous allons bientôt commémorer l'assassinat terroriste de Samuel Paty, le SE-Unsa rappelle qu'il serait plus opportun que soient initiés et accompagnés des projets pédagogiques destinés à mobiliser les enfants et les adolescents autour des notions phares de la laïcité que sont notamment la liberté de conscience, la neutralité, la distinction des croyances et des connaissances..., avec pour point d'orgue la journée de la laïcité à l'École, fixée le 9 décembre depuis 2015. Or, depuis 2017 le ministre ne l'a jamais impulsée : ce n'est pas ça, la laïcité !

Paris, le 30 août 2021

Stéphane Crochet

Secrétaire général

Attachée de presse :

Brigitte Biardoux

01 44 39 23 93